RCS : NANCY
Code greffe : 5402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANCY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00658
Numéro SIREN : 830 696 951
Nom ou dénomination : AB LAXOU

Ce dépôt a été enregistré le 12/04/2024 sous le numéro de dépôt 2653

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 30/06/2023 12			Exercice N-1 30/06/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	25 000	23 590	1 410	6 410	-5 000	-78.00
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	4 503	478	4 025	4 025		
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	54 454	48 380	6 074	16 396	-10 322	-62.95
	Autres immobilisations corporelles	828 276	582 568	245 709	342 968	-97 260	-28.36
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	20 778		20 778	19 278	1 500	7.78
	Total II	933 012	655 016	277 996	389 078	-111 082	-28.55
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements	5 311		5 311	8 684	-3 373	-38.84
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	36 739		36 739	26 690	10 049	37.65
	Avances et acomptes versés sur commandes	4 700		4 700	2 189	2 511	114.75
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	22 541		22 541	7 097	15 444	217.61
	Autres créances	97 952		97 952	35 144	62 809	178.72
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	293 024		293 024	379 062	-86 038	-22.70
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	5 304		5 304	6 382	-1 078	-16.89
	Total III	465 571		465 571	465 247	324	0.07
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 398 583	655 016	743 567	854 325	-110 757	-12.96

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

SAS HEXO

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 30/06/2023 12	Exercice N-1 30/06/2022 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 50 000)	50 000	50 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	5 000	5 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	76 255	134 797	-58 542	-43.43
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	98 804	66 458	32 346	48.67
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	230 058	256 255	-26 196	-10.22
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	235 995	333 125	-97 130	-29.16
	Concours bancaires courants	815	398	417	104.74
	Emprunts et dettes financières diverses		9	-9	-100.00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	127 031	144 013	-16 983	-11.79
	Dettes fiscales et sociales	144 869	117 765	27 104	23.02
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		2 760	-2 760	-100.00
	Autres dettes	4 800		4 800	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	513 509	598 070	-84 561	-14.14
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	743 567	854 325	-110 757	-12.96
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	391 045	362 200		

Vincent SOUSTRE
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
54300 LUNEVILLE

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2023 12	Exercice N-1 30/06/2022 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	2 397		2 397	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	2 397		2 397	
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	5 610	10 036	-4 426	-44.10
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	5 610	10 036	-4 426	-44.10
2. Résultat financier (V-VI)	-3 213	-10 036	6 823	67.98
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	113 220	66 458	46 762	70.36
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	14 416		14 416	
Total des produits (I+III+V+VII)	2 369 479	1 941 902	427 577	22.02
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 270 676	1 875 444	395 231	21.07
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	98 804	66 458	32 346	48.67
* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier				
: Redevance de crédit bail immobilier	20 558	20 558		

(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Vincent SOUSTRE
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
23, rue Gar... 54520 LUNEVILLE

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2023 12	Exercice N-1 30/06/2022 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	2 397		2 397	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	2 397		2 397	
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	5 610	10 036	-4 426	-44.10
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	5 610	10 036	-4 426	-44.10
2. Résultat financier (V-VI)	-3 213	-10 036	6 823	67.98
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	113 220	66 458	46 762	70.36
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	14 416		14 416	
Total des produits (I+III+V+VII)	2 369 479	1 941 902	427 577	22.02
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 270 676	1 875 444	395 231	21.07
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	98 804	66 458	32 346	48.67
* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier				
: Redevance de crédit bail immobilier	20 558	20 558		

Vincent SOUSTRE EXPERT COMPTABLE COMMISSAIRE AUX COMPTES 23 rue Gen... 54300 LUNEVILLE

(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	14
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	14
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	14
Permanence ou changement de méthodes	15
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	15
Etat des amortissements	15
Etat des provisions	16
Etat des échéances des créances et des dettes	16
Composition du capital social	16
Autres immobilisations incorporelles	17
Evaluation des immobilisations corporelles	17
Evaluation des amortissements	17
Evaluation des matières et marchandises	17
Evaluation des créances et des dettes	17
Disponibilités en Euros	17
Produits à recevoir	18
Charges à payer	18
Charges et produits constatés d'avance	18
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	19
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Informations en matière de crédit bail	19

Vincent SOUSTRE
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
LUNEVILLE

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 743 567.17 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 364 869.71 Euros et dégageant un bénéfice de 98 803.73 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/07/2022 au 30/06/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

Vincent SOUSTRE
EXPERT COMPTABLE
COMMISS... COMPTES
23, rue Gambetta - 54300 LUNEVILLE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	29 503		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	54 454		
Installations générales agencements aménagements divers	664 659		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	136 860		26 757
TOTAL	855 973		26 757
Prêts, autres immobilisations financières	19 278		1 500
TOTAL	19 278		1 500
TOTAL GENERAL	904 754		28 257

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			29 503	29 503
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			54 454	54 454
Installations générales agencements aménagements divers			664 659	664 659
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			163 617	163 617
TOTAL			882 731	882 731
Prêts, autres immobilisations financières			20 778	20 778
TOTAL			20 778	20 778
TOTAL GENERAL			933 012	933 012

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	19 068	5 000		24 068
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	38 058	10 322		48 380
Installations générales agencements aménagements divers	359 476	97 082		456 558
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	99 074	26 935		126 010
TOTAL	496 608	134 339		630 948
TOTAL GENERAL	515 676	139 339		655 016

Vincent SOUSTRE
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
23, rue Gambetta - 54300 LUNEVILLE

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	5 000				
Instal.techniques matériel outillage indus.	10 322				
Instal.générales agenc.aménag.divers	97 082				
Matériel de bureau informatique mobilier	26 935				
TOTAL	134 339				
TOTAL GENERAL	139 339				

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	20 778		20 778
Autres créances clients	22 541	22 541	
Taxe sur la valeur ajoutée	7 936	7 936	
Groupe et associés	72 077	72 077	
Débiteurs divers	17 940	17 940	
Charges constatées d'avance	5 304	5 304	
TOTAL	146 575	125 797	20 778

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	940	940		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	235 870	113 406	122 464	
Fournisseurs et comptes rattachés	127 031	127 031		
Personnel et comptes rattachés	71 338	71 338		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	44 152	44 152		
Impôts sur les bénéfices	15 906	15 906		
Taxe sur la valeur ajoutée	11 677	11 677		
Autres impôts taxes et assimilés	1 796	1 796		
Autres dettes	4 800	4 800		
TOTAL	513 509.	391 045	122 464	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	97 063			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	1.2500	50 000		10 000	40 000

Réduction de capital par rachat et annulation de 10 000 actions au cours de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Droit d'entrée franchise au bureau	25 000	20.00

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	10 431
Total	10 431

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	570
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 070
Dettes fiscales et sociales	37 836
Autres dettes	4 591
Total	65 068

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	5 304
Total	5 304

Vincent SOUSTRE
EXPERT COMPTABLE
COMMISS[illegible] COMPTES
3 rue Gamb[illegible] [illegible]-LUNEVILLE

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	5 610	2 397
Dont entreprises liées		2 397

Produits financiers :
- Intérêts sur compte courant d'associé : 2 397 €.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			98 176		98 176
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			69 560		69 560
- exercice			20 558		20 558
Total			90 118		90 118
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			12 671		12 671
Total			12 671		12 671
Valeur résiduelle					
- à un an au plus			982		982
Total			982		982

Vincent SOUSTRE
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
23, rue Gambetta - 54300 LUNEVILLE

SASU AB LAXOU

Au capital de 50 000 €
31 avenue de la Résistance
54520 LAXOU (Mthe & Mlle)

RCS Nancy 830 696 951

Acceptant le reglement des sommes dues par cheques libelles à son nom en qualite de membre d' une association de gestion agreee par l administration fiscale–CCP Nancy 4 026 73 R–n siret 393 426 119 00011–ape 741C–n tva intracommunautaire FR 23 393 426 119

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2023

Vincent SOUSTRE

expert comptable diplômé
inscrit au tableau de l'ordre de la région Grand-Est

commissaire aux comptes
inscrit près la Cour d'Appel de Nancy

23, rue Gambetta
54300 LUNEVILLE

☎ 03 83 74 59 02

Vincent SOUSTRE
expert comptable diplômé
inscrit au tableau de l'ordre de la région Grand-Est
commissaire aux comptes
inscrit près la Cour d'Appel de Nancy

23, rue Gambetta
54 300 LUNEVILLE

☎ 03.83.74.59.02

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2023

A Mesdames, Messieurs les associés de la société AB LAXOU SASU
Siège social : 54520 LAXOU (Mthe et Mlle)
31 avenue de la Résistance
RCS Nancy 830 696 951

Exercice du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui m' a été confiée par l'Article 31 de vos Statuts en date du 29 juin 2017, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société AB LAXOU SASU relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

VS

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er juillet 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, Je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- Les opérations au sein du groupe,

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion des Gérants et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société[1] à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société[1] ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par les Gérants.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lunéville, le 28 novembre 2023

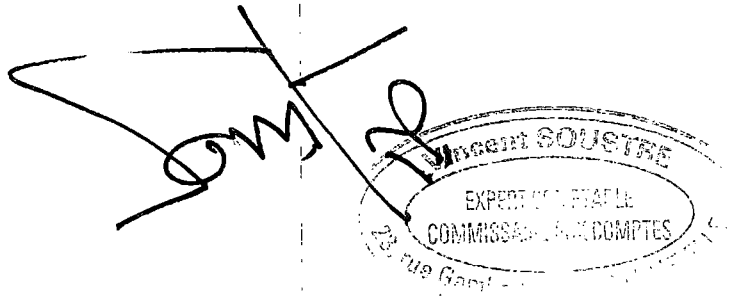

Le Commissaire aux Comptes
Vincent SOUSTRE

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 30/06/2023 12			Exercice N-1 30/06/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	25 000	23 590	1 410	6 410	-5 000	-78.00
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	4 503	478	4 025	4 025		
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	54 454	48 380	6 074	16 396	-10 322	-62.95
	Autres immobilisations corporelles	828 276	582 568	245 709	342 968	-97 260	-28.36
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	20 778		20 778	19 278	1 500	7.78
	Total II	933 012	655 016	277 996	389 078	-111 082	-28.55
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements	5 311		5 311	8 684	-3 373	-38.84
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	36 739		36 739	26 690	10 049	37.65
	Avances et acomptes versés sur commandes	4 700		4 700	2 189	2 511	114.75
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	22 541		22 541	7 097	15 444	217.61
	Autres créances	97 952		97 952	35 144	62 809	178.72
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	293 024		293 024	379 062	-86 038	-22.70
	Charges constatées d'avance (3)	5 304		5 304	6 382	-1 078	-16.89
	Total III	465 571		465 571	465 247	324	0.07
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 398 583	655 016	743 567	854 325	-110 757	-12.96

Vincent SOUSTRE
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
23, rue Gambetta - 54300 LUNEVILLE

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 30/06/2023 12	Exercice N-1 30/06/2022 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 50 000)	50 000	50 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	5 000	5 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	76 255	134 797	-58 542	-43.43
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	98 804	66 458	32 346	48.67
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	230 058	256 255	-26 196	-10.22
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	235 995	333 125	-97 130	-29.16
	Concours bancaires courants	815	398	417	104.74
	Emprunts et dettes financières diverses		9	-9	-100.00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	127 031	144 013	-16 983	-11.79
	Dettes fiscales et sociales	144 869	117 765	27 104	23.02
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		2 760	-2 760	-100.00
	Autres dettes	4 800		4 800	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	513 509	598 070	-84 561	-14.14
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	743 567	854 325	-110 757	-12.96
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	391 045	362 200		

Vincent SOUSTRE
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
3 rue Gambetta - 54300 LUNEVILLE

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2023 12	Exercice N-1 30/06/2022 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	2 397		2 397	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	2 397		2 397	
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	5 610	10 036	-4 426	-44.10
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	5 610	10 036	-4 426	-44.10
2. Résultat financier (V-VI)	-3 213	-10 036	6 823	67.98
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	113 220	66 458	46 762	70.36
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	14 416		14 416	
Total des produits (I+III+V+VII)	2 369 479	1 941 902	427 577	22.02
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 270 676	1 875 444	395 231	21.07
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	98 804	66 458	32 346	48.67
* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier	20 558	20 558		
: Redevance de crédit bail immobilier				
(3) Dont produits concernant les entreprises liées				
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées				

Vincent SOUSTRE
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
23, rue Gambetta - 54300 LUNEVILLE

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2023 12	Exercice N-1 30/06/2022 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	2 397		2 397	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	2 397		2 397	
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	5 610	10 036	-4 426	-44.10
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	5 610	10 036	-4 426	-44.10
2. Résultat financier (V-VI)	-3 213	-10 036	6 823	67.98
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	113 220	66 458	46 762	70.36
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	14 416		14 416	
Total des produits (I+III+V+VII)	2 369 479	1 941 902	427 577	22.02
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 270 676	1 875 444	395 231	21.07
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	98 804	66 458	32 346	48.67
* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier				
: Redevance de crédit bail immobilier	20 558	20 558		

(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Vincent SOUSTRE
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
23, rue Gambetta - 54300 LUNEVILLE

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	14
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	14
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	14
Permanence ou changement de méthodes	15
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	15
Etat des amortissements	15
Etat des provisions	16
Etat des échéances des créances et des dettes	16
Composition du capital social	16
Autres immobilisations incorporelles	17
Evaluation des immobilisations corporelles	17
Evaluation des amortissements	17
Evaluation des matières et marchandises	17
Evaluation des créances et des dettes	17
Disponibilités en Euros	17
Produits à recevoir	18
Charges à payer	18
Charges et produits constatés d'avance	18
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	19
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Informations en matière de crédit bail	19

Vincent SOUSTRE
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
53 rue Gambetta - 54300 LUNEVILLE

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 743 567.17 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 364 869.71 Euros et dégageant un bénéfice de 98 803.73 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/07/2022 au 30/06/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

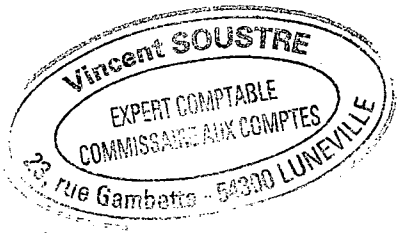

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	29 503		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	54 454		
Installations générales agencements aménagements divers	664 659		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	136 860		26 757
TOTAL	855 973		26 757
Prêts, autres immobilisations financières	19 278		1 500
TOTAL	19 278		1 500
TOTAL GENERAL	904 754		28 257

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			29 503	29 503
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			54 454	54 454
Installations générales agencements aménagements divers			664 659	664 659
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			163 617	163 617
TOTAL			882 731	882 731
Prêts, autres immobilisations financières			20 778	20 778
TOTAL			20 778	20 778
TOTAL GENERAL			933 012	933 012

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	19 068	5 000		24 068
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	38 058	10 322		48 380
Installations générales agencements aménagements divers	359 476	97 082		456 558
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	99 074	26 935		126 010
TOTAL	496 608	134 339		630 948
TOTAL GENERAL	515 676	139 339		655 016

Vincent SOUSTRE
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
23, rue Gambetta - 54300 LUNEVILLE

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	5 000				
Instal.techniques matériel outillage indus.	10 322				
Instal.générales agenc.aménag.divers	97 082				
Matériel de bureau informatique mobilier	26 935				
TOTAL	134 339				
TOTAL GENERAL	139 339				

Etat des provisions

Néant

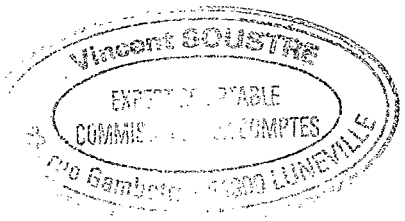

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	20 778		20 778
Autres créances clients	22 541	22 541	
Taxe sur la valeur ajoutée	7 936	7 936	
Groupe et associés	72 077	72 077	
Débiteurs divers	17 940	17 940	
Charges constatées d'avance	5 304	5 304	
TOTAL	146 575	125 797	20 778

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	940	940		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	235 870	113 406	122 464	
Fournisseurs et comptes rattachés	127 031	127 031		
Personnel et comptes rattachés	71 338	71 338		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	44 152	44 152		
Impôts sur les bénéfices	15 906	15 906		
Taxe sur la valeur ajoutée	11 677	11 677		
Autres impôts taxes et assimilés	1 796	1 796		
Autres dettes	4 800	4 800		
TOTAL	513 509	391 045	122 464	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	97 063			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	1.2500	50 000		10 000	40 000

Réduction de capital par rachat et annulation de 10 000 actions au cours de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Droit d'entrée franchise au bureau	25 000	20.00

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Vincent BOUSTRE
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
3 rue Gambetta - 54300 LUNEVILLE

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	10 431
Total	10 431

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	570
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 070
Dettes fiscales et sociales	37 836
Autres dettes	4 591
Total	65 068

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	5 304
Total	5 304

Vincent SOUSTRE
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
2, rue Gambetta - 54300 LUNEVILLE

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	5 610	2 397
Dont entreprises liées		2 397

Produits financiers :
- Intérêts sur compte courant d'associé : 2 397 €.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			98 176		98 176
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			69 560		69 560
- exercice			20 558		20 558
Total			90 118		90 118
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			12 671		12 671
Total			12 671		12 671
Valeur résiduelle					
- à un an au plus			982		982
Total			982		982

Vincent SOUSTRE
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
23, rue Gambetta - 54300 LUNEVILLE

"AB LAXOU"

Société par actions simplifiée au capital de 50.000 €
Siège social : 31 Avenue de la Résistance à LAXOU (M. & M.)
RCS NANCY 830 696 951

✧✧✧

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2023

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE EN DATE DU 12 DECEMBRE 2023

.../...

3ème DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos s'élevant à 98.803,73 €, de la manière suivante :

- à son profit, à titre de dividendes, la somme de 95.000,00 €
- le solde, au compte « autres réserves », soit 3.803,73 €

TOTAL EGAL AU BENEFICE DE L'EXERCICE 98.803,73 €

L'associée unique prend acte que le dividende par action est de 2,38 €, et décide que les dividendes seront mis en paiement à compter de ce jour.

Conformément à la loi, il est rappelé les dividendes qui ont été distribués au cours des trois derniers exercices :

Exercice	Dividende par action	Montant éligible à l'abattement
30 juin 2020	1,20 €	12.000 €
30 juin 2021	-	-
30 juin 2022	1,75 €	-

.../...

Pour copie certifiée conforme,
La Présidente : société CHRIS EVOLUTION
Représentée par Mme Christelle VALENTIN

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL